

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
0413316498

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ**

OBJET : Délégation "ressources naturelles et risques environnementaux" - subventions aux associations - quatrième répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux ressources naturelles et aux risques environnementaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 57 du 15 décembre 2017, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la délégation ressources naturelles et risques environnementaux.

Délégation a été donnée à la Commission permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette quatrième répartition des crédits de subvention 2018, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 56 152 € selon le détail suivant :

- 19 000 € pour les ressources naturelles en fonctionnement, pour quatre demandes de subvention déposées par quatre associations,
- 5 000 € pour les risques environnementaux en fonctionnement, pour une demande de subvention déposée par une association,
- 32 152 € pour les ressources naturelles et les risques environnementaux en investissement pour six demandes de subventions déposées par six associations, précisées comme suit :

Le « Comité départemental de spéléologie et de descente de canyon des Bouches-du-Rhône » sollicite une aide d'un montant de 4 552 € pour l'acquisition de matériels spécifiques pour l'exploration en plongée et la mise en place d'équipements de sécurité pour les plongeurs.

Il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de 4 552 € sur une dépense subventionnable totale de 12 496 €TTC (soit un taux de 30 %).

L'association « Cassis la rivière mystérieuse » sollicite une aide d'un montant de 4 000 € pour l'achat de matériel d'exploration pour des recherches coordonnées spéléologiques et plongée souterraines.

Il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de 4 000 € sur une dépense subventionnable totale de 6 812 €TTC (soit un taux de 59 %).

L'association « Mediterranean Protected Areas Network » sollicite une aide d'un montant de 2 053 € pour l'achat de matériel informatique.

Il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de 1 600 € sur une dépense subventionnable totale de 2 053 €TTC (soit un taux de 78 %).

L'association « Septentrion Environnement » sollicite une aide d'un montant de 5 670 € pour l'achat de matériel de gonflage des bouteilles de plongée et recycleur et pour la modernisation du dispositif de communication sous-marine/surface.

Il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de 5 600 € sur une dépense subventionnable totale de 18 900 €TTC (soit un taux de 29,6 %).

L'association « Les amis de Sainte Victoire » sollicite une aide d'un montant de 15 000 € pour des travaux de sécurisation des falaises.

Il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de 15 000 € sur une dépense subventionnable totale de 54 787 €TTC (soit un taux de 27,4 %).

L'association « Les perles de la côte bleue » sollicite une aide d'un montant de 1 400 € pour l'achat d'une remorque fourgon avec tente pour le transport des matériels pédagogiques et de sacs de nettoyage.

Il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de 1 400 € sur une dépense subventionnable totale de 1 779 €TTC (soit un taux de 79 %).

Vous trouverez, ci-joint en annexe, la répartition proposée pour chacune de ces demandes.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL